



CENTRE NATIONAL
DE LA FORMATION

Durée conseillée :

2 jours

Tarif en inter-entreprise :

1250 € HT / personne

Tarif en intra-entreprise :

1440 € HT/ jour / groupe

Recouvrement de créances des entreprises en difficulté

Référence : **RCV.10**

<https://www.cnfce.com/formation-recouvrement-des-créances-les-entreprises-en-difficulte>

Formation recouvrement des créances clients : Traitement des entreprises en difficulté

La loi impose de suivre des règles juridiques dans le cadre du recouvrement et du traitement des entreprises en difficulté financière. Mais comment aborder le cas spécifique de ces entreprises pour espérer recouvrer une créance impayée ? Ce stage de formation sur le recouvrement des créances des entreprises en difficulté vous permettra d'appréhender les procédures et les techniques pour limiter vos impayés.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les différentes procédures collectives judiciaires
- Recouvrer les créances face aux entreprises en difficulté ou en liquidation judiciaire
- Savoir établir les relations avec les mandataires judiciaires
- Maîtriser les différentes procédures collectives pour ne pas perdre sa créance

Programme

Mettre en place un recouvrement contentieux dans les délais de prescription

mettre en place un recouvrement conventionnel dans les délais de prescription

- Adresser une mise en demeure établie à partir des informations relative au recouvrement amiable
- Constituer un dossier complet : lettre de voiture, bon de commande, etc.
- Entamer une procédure rapide avec l'injonction de payer
- Procéder à des procédures civiles d'exécution avec l'autorisation du juge (mesure de sauvegarde) ou un titre exécutoire

Retour sur le traitement des entreprises en difficulté

- Les lois de 1984 et 1985 modifiées par la loi du 26 juillet 2005 et complétées par l'ordonnance du 18 septembre 2009

Le traitement amiable des entreprises en difficulté : le créancier est un créancier privilégié

- La nomination d'un mandataire ad hoc
- La nomination d'un conciliateur

Les procédures collectives judiciaires : la sauvegarde, le redressement et la liquidation judiciaire

- Définition de la sauvegarde
- Définition du redressement et de la liquidation judiciaire : la cessation de paiement
- Les effets du jugement d'ouverture
 - La déclaration obligatoire des créances établie par les créanciers ou ses mandataires (factor)
 - La forclusion
 - Le relevé de forclusion
 - La vérification et l'admission des créances par le juge-commissaire

Le régime commun de la sauvegarde et du redressement judiciaire

- Les créances antérieures au jugement
 - L'arrêt des poursuites individuelles
 - L'arrêt des procédures civiles d'exécution, l'interdiction des inscriptions, l'arrêt des cours des intérêts
- Exception : le paiement des contrats en cours
- Le droit de priorité au paiement des créanciers postérieurs :
 - Le paiement à échéance
 - Droit à un paiement privilégié

Le plan de sauvegarde et le plan de redressement

- L'élaboration d'un plan soumis à la consultation des créanciers
- Le contenu du plan et les effets du plan
- Les différents droits des créanciers non déclarants dans les deux procédures
- La cession et le sauvetage de l'entreprise
- La cession et le redressement de l'entreprise

La liquidation judiciaire

- Les effets de l'ouverture de la liquidation judiciaire
 - Les pouvoirs du liquidateur
 - Le dessaisissement du débiteur
- Les opérations de la liquidation
 - La réalisation de l'actif en l'absence de plan de cession
 - La réalisation de l'actif lors d'une cession et ses effets face aux créanciers
- Apurement du passif et clôture de la liquidation judiciaire
 - L'apurement du passif
 - La clôture de la liquidation judiciaire

Programme daté du 31/03/2020

Public & prérequis

Public cible

- Conseiller en recouvrement
- Assistantes commerciales
- Conseiller et Négociateur
- Crédit manager

Pré-requis

Il est recommandé de maîtriser les techniques de recouvrement amiable pour suivre la formation recouvrement de créances client des entreprises en difficulté

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Apports méthodologiques
- Etudes de cas pratiques
- Support de cours formation recouvrement des créances - Traitement des entreprises en difficulté

Évaluation des acquis en fin de formation

Dates et lieux

Date de début	Date de fin	Lieu de formation
07-12-2020	08-12-2020	BORDEAUX
17-12-2020	18-12-2020	LILLE
04-01-2021	05-01-2021	PARIS
03-02-2021	04-02-2021	BORDEAUX
15-02-2021	16-02-2021	CLASSE VIRTUELLE
03-03-2021	04-03-2021	LILLE
18-03-2021	19-03-2021	LYON
01-04-2021	02-04-2021	CLASSE VIRTUELLE
05-05-2021	06-05-2021	LYON
17-05-2021	18-05-2021	BORDEAUX
21-06-2021	22-06-2021	LILLE
30-06-2021	01-07-2021	PARIS
26-07-2021	27-07-2021	BORDEAUX
05-08-2021	06-08-2021	LYON
07-09-2021	08-09-2021	LILLE
16-09-2021	17-09-2021	PARIS
30-09-2021	01-10-2021	CLASSE VIRTUELLE
11-10-2021	12-10-2021	LILLE
25-10-2021	26-10-2021	BORDEAUX
09-11-2021	10-11-2021	PARIS
18-11-2021	19-11-2021	CLASSE VIRTUELLE
16-12-2021	17-12-2021	LYON

